

Stratégies patrimoniales

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDP718A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires pratiquant la transmission d'entreprises

PRÉREQUIS

- Maîtrise des transmissions Dutreil

NIVEAU

■ Expert

DURÉE

⌚ 0.07 jour(s) (0,5 heures)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Formation en ligne

MODALITÉS D'EXÉCUTIONS ET TECHNIQUES

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"

VOD : Exonération Dutreil : l'administration fiscale allège les obligations déclaratives pesant sur les sociétés et les bénéficiaires - M. François FRULEUX

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Comprendre la notion d'obligation déclarative en matière d'exonération Dutreil
- Appréhender les modifications apportées, et savoir dans quel cas la production d'attestations reste obligatoire

CONTENU

Découvrez cette vidéo : "Exonération Dutreil : l'administration fiscale allège les obligations déclaratives pesant sur les sociétés et les bénéficiaires"

Durée : 30 minutes

Les modifications apportées aux obligations déclaratives en matière de transmission Dutreil

- Introduction
- La complexité des dispositions
- Les modifications apportées
- Ces évolutions concernent-elles l'ensemble du régime Dutreil ?
- Les obligations déclaratives spécifiques
- Production d'attestation : obligatoire ou non, dans quels cas ?
- Cas pratique
- Non-respect des obligations
- Le cas des donations assorties d'une réserve d'usufruit
- Conséquences sur un engagement post-mortem